

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du conseil d'école
École Alexandre-Taché**

**Procès-Verbal
11 septembre 2019 à 20h00**

Représentants de l'école :

Directeur de l'école : Claude Viel

Présence : Nathalie Boutin, Jean-François Tremblay, Marie-Hélène Patry, Clément Lapointe, Sophie Moffet-Sutton, Josée Côté, Colette Aké, Ibrahima Camara, Miriam Alili Patricia Diamond, Prospu Ngluiny, Sylvie Sonier, Martha Gonzalez, Laura ukaga, Janvier Bwasisi, Gentille mushimifiack, Etienne Turgeon, Jean-Denis Legault, Jenny Lee Leblanc, Samuel Dumouchel, Doris King, Patrice Koffi, Carolyn Bjorkquist, Cesmas Murangwh, Claudine N.Biaoso, Manon Plante, Eric Larouche, Gordon Proudfoat, Anissa Elabbas, Christelle Kamga, Jorqe Erazo.

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et prière :

Ouverture de l'assemblée à 19h06. Claude Viel souhaite la bienvenue à tous, récite la prière (Avec les jeunes, par les jeunes, Jésus change le monde!) ainsi que la Reconnaissance du territoire des traités des Premières nations et des Métis.

M. Viel remercie tous les parents de leurs présences et présente les membres du personnel. Il fait une présentation informative de l'école sur les sujets suivants : Implication (réorganisation des classes dû à l'augmentation du nombre d'élève, le bloc horaire, Plan d'amélioration continue et du système au soutien comportement positif. Les 3 valeurs de l'école sont le RESPECT, la RESPONSABILITÉ et la PERSÉVÉRANCE » Plusieurs groupes d'activité socioculturelles et clubs à l'école. Il ajoute que les jeux Francophone se tiendront à St-Alber et que Mme Sonier est le chef de mission pour St-Albert.

M. Viel donne la parole au président du conseil d'école et comité de parent de l'an dernier, Clément Lapointe pour l'ouverture de l'AGA.

M. Clément Lapointe demande à tous de regarder l'ordre du jour et ajoute que seules les personnes présent l'an passé peuvent voter pour l'ordre et le procès-verbal de l'an passée.

2. Nomination et élection d'un(e) président(e) et d'une secrétaire d'assemblée :

Clément Lapointe se propose comme président de l'assemblée, secondé par Jean-Denis Legault. Adopté à l'unanimité.

Clément Lapointe mentionne que Nathalie Boutin s'est proposée comme secrétaire de l'assemblée, secondé par Josée Côté. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du Jour de l'AGA du 11 septembre 2019 :

Josée Côté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, secondé par Jean-Denis Legault. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2018 :

Josée Côté propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Marie-Hélène Patry. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du président : Clément Lapointe mentionne que l'an passé fut une belle année et que le conseil a soutenu la direction dans leur décision.

Le rôle du conseil est de supporter et conseiller, du mieux que le conseil peut, la direction s'il y a des problèmes. Souvent, ils aient demandé au conseil ce que les parents peuvent faire et nous pouvons suggérer des solutions et la décision reviens à la direction. Cela de participer à l'amélioration de l'école comme parent.

Comme parent nous avons le devoir de nous impliquer et d'aider l'école de nos enfants. Cette année d'autre défis sont à venir. Vous pouvez être ou ne pas être dans le conseil. Toutefois, le rôle du Conseil d'école est d'appuyer la mission de l'école de façon à favoriser le bien-être et l'efficacité de notre communauté scolaire. En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'un des conseiller pour répondre à vos questions.

6. Élections:

6.1. Élection d'un(e) président(e) d'élection :

Clément Lapointe propose Claude Viel comme président de l'élection, secondée par Josée Côté. M. Viel accepte. Adopté à l'unanimité. Celui-ci dissout l'ancien comité.

6.2. Appel aux candidatures : M. Claude Viel rappel que le conseil d'école est un rassemblement des parents pour travailler avec le directeur afin de développer les projets de l'école, questionner et apporter des suggestions afin que tout aille bien. Le poste de trésorière ne sera pas nommé dans le conseil d'école celui-ci sera ouvert à l'assemblée de la Société des Parents.

6.3. Élections des membres du conseil d'école :

Président :

Josée Coté nomme Clément Lapointe pour le poste de président secondée par Nathalie Boutin. Clément accepte. **Après 3 appels de candidature pour le poste de président, Clément Lapointe est nommé par acclamation.**

Vice-président :

Clément Lapointe nomme Josée Coté pour le poste de vice-présidente, secondée par Nathalie Boutin. Josée accepte. **Après 3 appels de candidature pour le poste de vice-présidence, Josée Coté est nommée par acclamation.**

Secrétaire :

Josée Côté nomme Nathalie Boutin pour le poste de secrétaire, secondé par Clément Lapointe. Nathalie accepte. **Après 3 appels de candidature pour le poste de secrétaire, Nathalie Boutin est nommée par acclamation.**

Conseillers : Les personnes suivantes se font nommer/ou se nomme au poste de conseiller :

- Clément Lapointe nomme Sophie Moffet-Sutton, elle accepte
- Nathalie Boutin nomme Jean-François Tremblay secondée par Josée Côté
- Josée Coté propose Sylvie Sonier, elle accepte
- Clément Lapointe propose Marie-Hélène Patry, elle accepte
- Se nomme Lisette Tuekam Simo
- Se nomme Christelle Kamga
- Se nomme Jean-Denis Legault

Après 3 appels de candidatures pour les poste de conseiller, les personnes nommées ci-haut sont nommées par acclamation.

M. Claude Viel ferme les postes pour le comité d'école.

7. Levée de L'assemblée à 19h55

Sylvie Sonier propose la levée de l'assemblée, secondée par Josée Coté. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire pour la réunion

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Société des parents
École Alexandre-Taché**

**Procès-Verbal
11 septembre 2019 à 20h00**

1. Ouverture de la réunion de la société de parent et mot de bienvenue

Clément explique le fonctionnement des levés de fonds et remercie Sophie la vice-présidente sortante pour sa grande implication dans l'organisation du Pub Night de l'an dernier qui fut un grand succès.

2. Nomination et élection d'un(e) président(e) et d'une secrétaire d'assemblée :

Josée Côté propose Clément Lapointe comme président de l'assemblée, secondée par Jean-François Tremblay. Adopté à l'unanimité.

Clément Lapointe propose Nathalie Boutin comme secrétaire de l'assemblée, secondée par Josée Côté. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du Jour de l'AGA du 11 septembre 2019 :

Josée Coté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, secondée par Marie-Hélène Patry. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2018 :

Marie-Hélène Patry propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Nathalie Boutin. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du président : L'an passé nous avons une superbe belle collecte de fonds. Il remercie Sophie notre vice-présidente sortante pour tout le travail qu'elle a fait pour le comité. Il mentionne que nous avons besoin de tous les parents afin d'aider lors des levées de fonds, l'école est une communauté et cela appartient à tous.

Nathalie ajoute qu'une feuille de sondage des levées de fonds a été envoyé par la poste aux familles et qu'il y a des copies en arrière. Nous aimerions avoir une idée de quelle levée de fonds les parents désireraient participer.

6. Rapport de la trésorière : Manon explique le budget de l'an dernier. L'encan silencieux a amassé au-dessus de 3 000.00\$. La société travail fort pour notre école et le fond casino a été bien utiliser pour l'achat de nouveau livre dans la bibliothèque et les classes. Elle explique la différence entre les deux comptes soit :

Le Compte Ordinaire : Ce sont toutes les collectes de fonds qui sont organisé par les parents tandis que **Le Compte Casino :** sont une portion des profits pour une soirée de bénévolat au casino de St-Albert. Habituellement, les casinos sont faits tous les 2 à 3 ans. Cette ressource est importante pour supporter les activités des jeunes de l'école. Le prochain casino sera à l'automne 2020 et seront dépensé en activité culturel, de l'équipement électronique. Il est très important en tant que conseil de travailler étroitement avec la direction afin de savoir ce dont on a besoin pour supporter nos étudiants, nos enfants. Elle conclue, que cette année l'école a environ 20 000.00\$ dans les comptes bancaires.

7. Élections :

7.1. Élection d'un(e) président(e) d'élection :

Clément Lapointe propose Claude Viel comme président de l'élection, secondée par Nathalie Boutin. M. Viel accepte. Adopté à l'unanimité. Celui-ci dissout l'ancien comité.

7.2. Appel aux candidatures : M. Viel demande s'il y a des parents dans la liste du comité de parents qui ne veulent pas être dans la société de parents. Aucune réponse.

M. Viel propose que les membres du conseil d'école soient transférés dans le comité de la Société de parents, secondée par Josée Côté. Adopté à l'unanimité.

7.3. Élections des membres de la Société de parent:

Trésorière :

Josée Coté propose Manon Plante pour le poste de trésorière, secondé par Marie-Hélène Patry. Manon accepte. Après 3 appels de candidatures pour le poste de Trésorier, Manon Plante est nommée par acclamation.

Conseillers : Ibrahima Camara se nomine pour un poste de conseiller. Après 3 appels de candidature pour un poste de conseiller Ibrahima Camara est nommé par acclamation.

8. Levée de L'assemblée à 20h10

Marie-Hélène Patry propose la levée de l'assemblée, secondée par Manon Plante. Adopté à L'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire pour la réunion